



**REUNION DU BUREAU
COMPTE-RENDU
Du 12 JUIN 2008**

Etaient présents :

Michel BLONDEAU	Président du SMBVC, Maire	DEOLS
Christophe VANDAELE	Vice Président	VENDOEUVRES
Alain LAVAUD	Vice Président	NIHERNE
Rémy FAGUET	Vice Président	BUZANCAIS
Jacky DEVOLF	Membre	ARTHON
Jean Pierre LEMIERE	Membre	MONTIERCHAUME
Luc DELLA-VALLE	Membre	DEOLS
Jean Claude BALLON	Membre	MARON
Gisèle DORR	Membre	CHEZELLES
Chantal BARREAU	Membre	ARGY

Etaient excusés :

Astrid GAIGNAULT	Vice Présidente	DIORS
Gilbert GAULUE	Membre	SAINT GENOU

Etaient absents :

Didier BARACHET	Membre	ARDENTES
Marc DESCOURAUX	Membre	ETRECET
Jean-Paul THIBAULT	Membre	VILLEDIEU-SUR-INDRE
Jacques BREUILLAUD	Membre	JEU LES BOIS

Assistaient également :

Anne ROGEON	Directrice	PAYS
Sylvie QUILLON	Chargée de missions OPAH	PAYS

M. BLONDEAU ouvre la séance à 17 heures et expose l'ordre du jour du bureau :

1. Dossiers du comité syndical
2. Point sur le contrat régional
 - Préparation de la renégociation
 - Dossiers agricoles
 - Dossier PMS (Points multi services) à Méobecq
3. Point sur l'ORAC
4. Point sur l'OPAH et le fonds façade
5. Evocation de la « Maison de Pays »
6. Questions diverses

1. DOSSIERS DU COMITE SYNDICAL

2. Approbation du PV des comités syndicaux des 15 janvier et 13 mai 2008
3. Indemnités du Président
4. Indemnités de Conseil au Percepteur
5. Convention avec l'association FEDER AIDE – versement d'une subvention : Monsieur BLONDEAU fait état des difficultés rencontrées par l'association Aide aux Personnes.
6. Journée de solidarité : il s'agit de choisir la journée de solidarité en application de la loi du 30 juin 2004 en remplacement du lundi de Pentecôte de nouveau férié.
7. Adoption du règlement intérieur : une modification est proposée relative au fonctionnement du bureau.
8. Validation du bilan d'activités
9. Sorties d'inventaire
10. Désignation d'un élu au CNAS : le bureau proposera aux membres du comité syndical la candidature de Mme DORR.
11. Désignation des élus au Conseil de Développement : le collège des élus au conseil de développement comprend 10 membres. La C.A.C ayant désigné M. STEVANIN pour la représenter, le comité syndical doit désigner 9 membres. Le bureau propose les candidatures de :
Mme BARREAU, M.BLONDEAU, M.GRANGER, M. LEMIERE, M. LAVAUD, M. DEVOLF, M. BALLON, M. VANDAELE.
Mme GAIGNAULT ne souhaitant pas se représenter il conviendra de désigner un autre membre pour compléter la liste.
12. Questions diverses

2. LE CONTRAT REGIONAL

1) La renégociation

Monsieur BLONDEAU rappelle que la renégociation du contrat régional interviendra courant 2009 et que le document final doit être signé au plus tard le 31 décembre 2009. Les nouveaux élus doivent dès maintenant faire le point sur les dossiers inscrits et identifier les opérations qui ne réaliseront pas de façon certaine avant 2011, fin du contrat, de manière à pouvoir réaffecter ces sommes sur d'autres projets. Par ailleurs il est important de démarrer dès que possible les opérations qui peuvent l'être afin d'engager aux maximum les dépenses inscrites.

2) Présentation d'un dossier agricole ayant reçu un avis favorable de la Région Centre

Dossier de M. LE LAN, agriculteur à Neuillay les Bois, pour la création d'une unité de production de plantes médicinales et aromatiques.

3) Présentation d'une demande de création d'un point multiservices sur la commune de Méobecq

Il s'agit de l'installation d'un point multiservices, dans les conditions fixées par convention entre le Conseil Régional et la Chambre Régionale du Commerce et d'Industrie, dans un commerce exerçant l'activité de bar-tabac et vente de carburants à Méobecq. Ce dossier sera présenté à la Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie le 23 juin prochain. Les membres du bureau donnent un avis favorable à cette demande.

3. ORAC

L'opération doit se terminer en septembre 2008 et un premier bilan provisoire fait état d'un déficit de l'opération de 33.478,53 €. Un bilan définitif sera présenté en septembre.

4. OPAH ET OPERATION FACADES

Les membres du bureau décident de présenter ce point en comité syndical.

5. EVOCATION DE LA MAISON DE PAYS

Plusieurs élus ont évoqué la création d'une maison de Pays sur un site stratégique comme un élément primordial pour le développement du territoire.

Ce projet nécessitant l'implication de nombreux acteurs, il sera long à mettre en place. Monsieur BLONDEAU souhaite que ce projet face l'objet d'une réflexion très en amont afin de pouvoir l'inscrire dans le prochain contrat de Pays.

Dans un premier temps il conviendra de prendre contact avec les maisons de pays dont le fonctionnement a fait ses preuves et de réfléchir à la constitution d'un groupe de travail réunissant tous les partenaires potentiels.

6. QUESTIONS DIVERSES

 Demande de subvention de l'Association Yes We Can Can

Le Président a reçu un courrier de cette association en date du 30 mai 2008 sollicitant une aide pour la création d'une radio associative sur la ville de Châteauroux. Les membres du bureau veulent examiner le dossier et prendront leur décision ultérieurement.

 Cahier des charges de l'étude préalable au contrat restauration entretien de l'Indre

Le cahier des charges validé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne est remis aux membres du bureau qui feront part de leurs observations après l'avoir examiné.